

Conseil d'administration de Nantes Université du 26 juin 2026

Compte rendu de la liste

« Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche »

Compte-rendu rédigé par les élu·es de la liste « Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche » : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants (la numérotation est celle de l'ordre du jour). Nos interventions et remarques sont en italique. Pour plus de précisions : contactez-nous.

1. Informations générales

La présidente introduit en indiquant que le bilan de la lettre d'orientation stratégique de l'établissement a été transmis aux administrateurs et administratrices.

3. Liberté académique :

3.1. Engagements de Nantes Université

La présidente précise que cela a été discuté dans plusieurs conseils avec des amendements.

Pour le comité, il a été intégré un renforcement des personnels.

Ensemble : nous avons déjà dit que c'est une question fondamentale alors que cette liberté est attaquée de toutes parts. Ces attaques viennent de membres du gouvernement, des certains présidents d'université, et de l'extrême droite. En revanche, nous avons de très fortes réserves sur la création du comité.

Cette disposition est débattue un peu partout, anticiper la loi est très risqué. Pourquoi décider localement d'un dispositif alors que les libertés académiques sont un principe à valeur constitutionnelle ?

Par ailleurs, des collègues du LS2N nous ont contacté·es : les personnels réunis en AG cette semaine s'inquiètent fortement du passage en ZRR. Celles et ceux qui nous ont contactés ne souhaitent pas passer en ZRR, ils et elles considèrent que c'est une attaque sur leur liberté.

Réponse de la présidente : C'est une manière de protéger la communauté, même contre l'établissement. Les principes à valeur constitutionnelle peuvent rester théoriques, on veut en faire une réalité concrète.

À la question d'Ensemble, la présidente répond que le LS2N peut saisir le comité pour avoir un avis adressé à la gouvernance de l'établissement.

L'élue UNSA-SNPTEs demande l'avis du V.-P. recherche sur LS2N. Celui-ci ne veut pas donner son avis personnel. L'état a demandé ce passage en ZRR. Le problème, selon lui, c'est que cette demande est faite encore une fois sans moyens supplémentaires.

Un élu NUD précise que ce passage concerne toutes les tutelles qui sont d'accord. Le ZRR ne doit pas être utilisé pour interdire l'accès de collègues.

VOTE : 27 POUR, 6 CONTRE (Ensemble)

3.2. Adhésion à Scholars at Risk

La vice-présidente (VP) relations internationales présente ce point comme une façon de protéger les chercheur·ses pour défendre la liberté académique. Cela garantit la confidentialité des personnes. Il n'y a pas d'engagement d'accueil.

La proposition est de devenir membre bienfaiteur : l'adhésion est prise en charge par NeXt.

Question d'une représentante étudiante : comment les risques sont-ils définis ? Quelle est l'action ?

Réponse : ce sont les membres du réseau qui agissent avec leurs moyens.

Ensemble : encore une cotisation d'environ 5 000 €, nous ne comprenons pas à quoi cela sert. Nous demandons à nouveau la liste et les montants concernés dans les GIS, associations, groupements. Il existe ce qu'il faut au niveau national et international : Stand up for Science, avec un relais en France (7 mars 2025).

Réponse : le réseau fédère, organise des séminaires, accueille des collègues en danger, aide les établissements pour accueillir.

Sur le montant des adhésions : la liste des cotisations est dans le rapport financier.

Question d'un élu étudiant : il y a très peu d'universités françaises, cela permet-il une bonne efficacité du réseau ?

Réponse : c'est un regret, il y a un fort décalage entre les pays, la VP espère un développement des adhésions.

VOTE : 26 POUR, 1 ABSTENTION, 6 CONTRE (Ensemble)

4. Feuille de route « Lutte contre le racisme et l'antisémitisme »

La présidente précise que cette feuille de route permet d'avoir des éléments pour toutes les discriminations. La feuille de route a beaucoup évolué pour tenir compte des échanges précédents dans les différentes instances.

L'élue étudiante Union pirate souligne qu'il manque dans la feuille de route la question d'où viennent ces violences. Elle souligne qu'elles viennent principalement de l'extrême droite.

Réponse : la feuille de route ne peut présenter que les actions de l'établissement.

Ensemble : les remarques faites pendant les débats ont été prises en compte. Un tout petit regret, nous avons demandé un changement pour le titre : « discriminations ethno-raciales, religieuses », alors que dans le texte, il est évident que toutes ces discriminations sont bien expliquées.

VOTE : POUR à l'unanimité

5. Campus Santé Franceline Ribard

Avenant 2 à la convention cadre de financement

Avenant 2 à la convention de participation financière de Nantes Université

Le VP stratégie immobilière présente le point. Nous devons acter une nouvelle modification, car il y a eu une analyse très fine sur l'aménagement des laboratoires suivie de modifications. C'est pourquoi nous prenons en charge le coût : 200 000 €.

Le budget de 274,4 M€ prévu est maîtrisé avec une estimation à 266,8 M€. Nantes Université finance à hauteur de 3,2 M€. La part de la formation est augmentée : 81 %.

Le représentant de la région indique qu'il est content d'être là pour ce dossier qui est le plus gros investissement de la région.

VOTE : POUR à l'unanimité

6. Débat d'orientation budgétaire 2027

Point présenté par le premier V.-P. Il s'agit du premier débat en CA pour anticiper le budget 2027, après une première période de dialogue de gestion avec les pôles et les composantes.

L'établissement prévoit les enveloppes budgétaires des pôles très en amont et elles seront revues ensuite.
En septembre-octobre, ce sera dans la consolidation des ressources propres. En novembre, le budget devrait être finalisé, mais il y a des inconnues dues au vote du budget de l'état.

Le VP fait le constat d'une dégradation de la situation financière de l'université.
En 2026, dégradation de 13 millions d'euros (M€) ; 8,2 M€ sont dus à la masse salariale :
CAS pension, GVT, PSC (tout cela imposé par l'état) et primes Biatss. Hausse des dépenses sur fonds propres.
Quelques points s'améliorent : le CAS pension est financé à hauteur de 60 % par l'état, la PSC a été totalement compensée.

Réajustement des prévisions pour 2026 : le résultat est estimé à -7,2 M€, avec un fonds de roulement trop faible (12 jours).

L'orientation budgétaire est construite dans un contexte électoral, en tenant compte du fait qu'une nouvelle équipe sera à la tête de l'établissement à partir de décembre prochain. Donc, le budget 2027 reste sur la poursuite d'actions en cours, et pourra être réajusté après les élections par la nouvelle équipe.

Quelques exemples dans les actions qu'il est prévu de continuer à financer :

Recherche : soutien de la recherche et du plan d'action science ouverte, maintien des contrats doctoraux prévus malgré les moindres financements de l'état.

Innovation : phase 2 du pôle universitaire d'innovation...

Formation pédagogie : réforme de la formation des enseignants (comme tous les ans...), formation aux usages des IA, évaluation des formations...

Europe et international : point commun aux établissements de NU : Euniwell, soutien aux cursus internationaux, prise en compte du décret sur les frais d'inscription des étudiants extra communautaires

Développement durable : reconduction des mesures

Sciences et société : projet Ouverture, label sciences avec et pour la société, priorisation des actions en tenant compte de l'arrêt de certains financements

Immobilier : recherche de financements pour la mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière, poursuite de la mise en œuvre du CPER

Ressources humaines : la gestion s'inscrit dans un contexte budgétaire difficile, il faut prioriser les recrutements. Donc, les prochains recrutements seront « prudents » et « responsables ». Il faudra aussi gérer pour les collègues l'impact de la fin de certains projets (COMP, NeptUNE).

Parmi les sources de financement : la subvention pour charge de service public, le COMP (contractualisation avec l'état) prévu pour 2027, la contractualisation avec les autres collectivités locales (sauf la région, qui a arrêté cette contractualisation/*remarque : le représentant de la région est déjà parti au moment de l'examen de ce point*), les ressources propres, etc.

NUD évoque le rapport à la suite des assises du financement des universités qui mentionne l'évolution du financement par l'état : une hausse modérée est prévue...

La présidente répond que, dans ce rapport, le diagnostic est clair. Si l'état continue sa politique actuelle, toutes les universités seront dans le rouge d'ici 2030. Il y a une sorte de liste à la Prévert sur les leviers à utiliser au-delà de la subvention, mais l'université le fait déjà.

Elle regrette que l'augmentation des frais d'inscription soit proposée dans le rapport et que ni le crédit impôt recherche ni le financement de l'apprentissage ne soient évoqués.

1 % d'augmentation par an, c'est simplement le minimum nécessaire.

Ensemble : la situation est mauvaise, et les perspectives budgétaires sont difficiles. Quelles sont les priorités pour nos missions d'enseignement et de recherche ? La liste des actions prévues n'est pas hiérarchisée.

Comment assurer nos missions de base sans des financements publics pérennes ?

Nous manquons de financement régulier de l'état. Quand les financements par projet cessent, les postes sont supprimés. Il y a une nécessité de l'emploi statutaire pour assurer des missions avec un enjeu social et démocratique extrêmement fort : donner accès à la formation universitaire, à la recherche, sa démarche et ses résultats. L'Université doit être ouverte à tous les adultes (en formation initiale et continue) qui veulent venir. D'où qu'ils viennent et où qu'ils soient nés. Sur les assises de la hausse des frais d'inscription : le constat de la dégradation financière des universités sert à justifier la hausse des frais. L'université devrait être gratuite. À propos de la dévolution du patrimoine, nous rappelons notre opposition.

Le premier VP rappelle que le nombre de personnels augmente dans l'établissement, même si la part des contractuels augmente.

Un élu étudiant InterAsso rappelle qu'il y a une inquiétude sur la hausse des frais d'inscriptions. Comment pouvons-nous refuser cette hausse ?

La présidente reprend à son compte la revendication de la gratuité des études universitaires. Une digue a sauté sur les frais d'inscriptions.

L'élu UNSA-SNPTEs évoque l'audition de Valérie Pécresse au Sénat, elle a proposé des frais liés au quotient familial et a proposé que les président·es d'université puissent être des personnalités extérieures.

Réponse de la présidente : l'élection des président·es est aussi un facteur important de la liberté académique.

7. Budget 2027 : vote des enveloppes budgétaires des pôles

Ce vote permet aux pôles de travailler et prévoir le budget.

Les mesures d'économie ont été prises en compte en 25 et 26. Il n'y a pas d'économies nouvelles prévues.

Ensemble : les enveloppes sont maintenues au même niveau en euros courants : cela fait donc une baisse en euros constants compte tenu de l'inflation.

Réponse : les dotations de fonctionnement évoluent compte tenu du nombre d'étudiants. La présidente est d'accord sur le fait que le maintien en euros courants traduit une baisse réelle.

*Ensemble souligne que voter la répartition des crédits 2027 avec tant d'inconnues n'a pas grand sens. Le budget de l'état ne sera connu que fin 2026. Nous sommes toujours **contre** la mise en place des pôles, donc contre la répartition par pôles. Nous demandons une répartition directement vers les UFR. Nous nous abstenons donc sur ce point (le vote n'a pas de sens, selon nous).*

VOTE : 27 POUR, 6 ABSTENTIONS (Ensemble)

8. Bilan NExT

Le bilan est longuement présenté par le VP I-site, sans mention du budget. Les VP recherche, formations, international présentent chacun les points qui les concernent.

Ensemble : pour rappel, c'est pour avoir NExT que nous avons renoncé à être une université au sens du Code de l'éducation. Nous répétons que l'argent des financements type i-Site n'est pas de l'argent « en plus », mais de l'argent « à la place de ». On voit d'ailleurs dans le bilan que les actions qui sont financées sont extrêmement diverses et sont pour certaines dans nos cœurs de mission. C'est notamment pour cela que nous regrettons qu'il n'y ait pas de bilan financier, alors que cela a été demandé à plusieurs reprises ces dernières années par les élu·es Ensemble au CAC. Est-ce que des financements complémentaires ont évolué (en plus, en moins) ? Comment évoluent les crédits annuels et qu'est-il prévu pour 2027 ?

Nous saluons la participation au financement de l'accueil de chercheur·ses et artistes dans le cadre du programme Pause.

Une idée disruptive : pourquoi ne pas reverser l'argent de l'i-Site dans le budget de l'établissement, puisque finalement, la plupart des actions sont directement en lien avec nos missions ? Cela permettrait d'avoir des débats et décisions démocratiques sur les dépenses en amont.

Réponse : L'i-Site est un projet commun et collectif sur plusieurs établissements. On est passé à une programmation pluriannuelle, car l'i-Site a été confirmé, programmation 2026-2027. Maintenant il faut projeter l'i-Site sur une période 2027-2030. L'i-Site n'est pas là pour combler les déficits de l'établissement.

L'élue UNSA-SNPTEs demande un bilan des ressources humaines de l'i-Site.

9. Bilan Qualité de vie et conditions de travail

Point présenté par la VP responsabilité sociale.

L'élue UNSA-SNPTEs reprend ce qui a été dit en CSA, et regrette que la partie bâtementaire ne soit pas évoquée. L'élue attire l'attention sur la qualité de la restauration au CROUS, qui a fortement baissé. Il rappelle que la fermeture du RU fin juin pose problème, les collègues ont besoin de tickets restaurant.

Il propose aussi que des activités de cohésion d'équipe soient mises en place.

Réponse : sur le CROUS, l'administration a été déjà alertée. Un courrier est en préparation.

Ensemble :

Nous sommes d'accord avec les remarques sur le CROUS : il y a problème de qualité et de mauvaises conditions de travail des collègues du CROUS. Le SNASUB étant représenté au CROUS, nous savons que les collègues sont inquiets de la généralisation du repas à 1 € sans financement suffisant de l'état.

Nous remarquons qu'il n'y a pas d'analyse sur les arrêts de travail liés aux conditions de travail. Le service de médecine du travail doit pouvoir donner des éléments.

Nous saluons l'effort fait pour la mobilité durable prise en compte complètement par Nantes Université.

Nous allons également reprendre une grande part des arguments déjà évoqués en CSA.

Les organisations syndicales déplorent la suppression des CHSCT de site. Nous défendons la création de F4SCT (instances de sites), parce que la F3SCT ne peut pas prendre en charge tout le périmètre de l'Université, et que les Commissions de prévention (réunions à l'échelon des Pôles sur les questions de prévention) ne disposent pas de moyens de fonctionnement et d'action et qu'il n'est pas possible réglementairement qu'elles s'y substituent.

Nous rappelons la dégradation des conditions de travail de l'ensemble du personnel :

La précarité augmente et atteint un très haut niveau, c'est un facteur de stress et de mal-être au travail.

Les Biatss subissent la surcharge de travail, notamment en lien avec le turn-over des collègues subissant la précarité.

La surcharge de travail est très forte : le Rapport Social Unique signale que les heures complémentaires [HC] d'enseignement représentent la charge d'enseignement de 1 284 enseignants-chercheurs et enseignantes chercheuses.

Pour prendre des exemples plus de détails :

- *La santé mentale : les propositions faites sont intéressantes, mais pour le soin en santé mentale, il faut des professionnels et il en manque partout.*
- *Les usages numériques : depuis plusieurs années, nous voyons les nouveaux outils numériques, les nouvelles procédures se multiplier. Les formations sont parfois très rapides et ces outils mettent les collègues en difficulté (NOTILUS, UTEMPS...), souvent la dématérialisation prend plus de temps que la version papier. Pour certains collègues, on surestime leur culture numérique et leurs compétences. Cela crée des difficultés, difficiles à vivre.*
- *En termes de politique salariale : la bonne volonté de l'administration est indéniable, mais se heurte au manque de moyens (même éviter que des collègues gagnent moins que le SMIC coûte cher). 24 primes exceptionnelles ont été versées, c'est très peu si on regarde le nombre de projets ambitieux, de services en manque d'effectif...*

Finalement, des actions très intéressantes, mais toujours un manque de moyens.

Réponse : le baromètre social et le rapport social unique (RSU) permettent d'avoir des éléments chiffrés et dans la durée. Il y a des éléments sur la santé avec les fiches de RPS, le rapport de la médecine du travail.

10. Conférence DD – Bilan de la saison sur la recherche durable

Point présenté par le VP transformations écologiques. Les assemblées participatives sont un pari intéressant. Il y a un réseau des universités délibérantes qui s'est créé. Le travail dans la conférence de développement durable s'est fait de façon ramassée, en trois temps (préfiguration, s'emparer du sujet, faire des propositions).

Cette saison, la conférence a travaillé sur la « recherche responsable » pour engager l'ensemble des laboratoires dans les transitions écologiques et réaliser un bilan carbone.

De plus en plus, tous les organismes de recherche se saisissent de la question.

Constat :

- problème cognitif : constat partagé, mais pas trop d'action
- le rapport aux médias est timide
- l'injonction à la productivité est contradictoire avec l'objectif de développement durable

Il y a des points d'empêchement. Les membres de la conférence font des propositions.

Ensemble : un point qui est au croisement de l'éthique de la recherche et de la consommation responsable, c'est la prise en compte de l'usage de l'IA générative : est-elle possible dans le bilan et dans le bilan carbone ? « [vous allez devoir] choisir entre lutte contre le dérèglement climatique ou IA », ont dit les entreprises de la Tech ayant des data centers à l'Union européenne...

Quels sont les prochains sujets pour la conférence de développement durable ?

Dans l'avenir, il faut aussi améliorer la vie dans les bâtiments l'hiver et l'été : volets, stores, ventilations (sujet qui est aussi important pour les conditions d'étude et de travail)... la réflexion sera-t-elle faite dans la conférence ?

Réponse du VP : cette question a été débattue l'an dernier dans la conférence. Il s'agit d'un point énorme sur lequel il faut avoir une lucidité collective.

Sur la suite des sujets à traiter : la conférence est inscrite dans les statuts, elle doit continuer, en auto-saisine ou saisie par des conseils de l'établissement.

UNSA-SNPTEs : il faudrait une cartographie des bâtiments de NU avec les bâtiments mal isolés, les bâtiments bouilloires, etc.

Réponse : ce point sera abordé en questions diverses (cf. ci-dessous).

Eric Beucler : la manière dont la recherche s'opère et son financement sont négatifs sur ces points, on a tendance à acheter toujours plus de machines, du matériel qui va être vite obsolète. C'est lié au côté individualiste de la recherche qui est portée et encouragée par les ERC, etc.

Ensemble : sur la formation, il faut rompre avec l'idée que l'innovation pédagogique est numérique. La question est plutôt didactique.

Pour la recherche, la question des conversions thématiques a-t-elle été évoquée ? Sur l'affiche : quelles facilitations pour les chercheurs, les équipes qui voudraient développer des recherches en lien avec les enjeux d'urgence climatique et environnementale ?

Réponse du VP : en effet, l'innovation ne passe pas toujours par le numérique. Exemple : l'innovation dans le logement passe par le retour des gardiens...

Sur les reconversions thématiques : ont été abordées des possibilités de reconversion, par exemple des CRCT fléchés ou des congés pour projet pédagogique fléchés sur la reconversion thématique.

11. Accréditation du diplôme d'état infirmier

Les universités délivrent le diplôme et les étudiant·es des instituts de soins infirmiers (IFSI) deviennent étudiant·es de Nantes Université.

Les étudiant·es de sept instituts de formation en soins infirmiers seront intégrés dans Nantes Université. Il y a un gros financement départemental, il faudra voir comment le financement est compensé. Ce qui pose un problème : pour des raisons historiques, plusieurs des IFSI de la région sont privés...

850 étudiant·es seront inscrit·es de manière principale à NU.

NUD demande ce qu'il en sera des frais d'inscription.

Réponse : les étudiant·es paieront les frais à NU, mais aussi des frais dans leur IFSI, or ces seconds frais seront variables selon le type d'établissement.

Ensemble : quel est le statut des enseignant·es ? En bibliothèque, les étudiant·es d'IFSI vont avoir le droit d'accéder à plus de ressources que les enseignant·es...

Réponse : pas d'intégration pour l'instant des IFSI, mais il faut dès 2027 intégrer les écoles de maïeutique, donc il est probable que prochainement ce soit le tour des IFSI... Mais ce sera très difficile s'il n'y a pas de financement supplémentaire. Sur l'accès aux ressources documentaires : il faut voir cela dans les conventions.

VOTE : POUR l'unanimité

13. Régime indemnitaire des personnels BIATSS :

13.1 Actualisation NBI

Ensemble : nous regrettons que les points de NBI attribués à certains chefs de service de la BU ne tiennent pas compte du corps/grade : dix points pour un BIBAS ou un conservateur en chef. Le principe de NBI pour responsabilité hiérarchique a été mis en place d'abord pour un IGE, maintenant pour la BU comment faire pour respecter l'équité et que tous les chefs de service aient au moins dix points de NBI ?

Le seul intérêt est qu'il s'agit de salaire indiciaire. Nous nous abstenons.

VOTE : 25 POUR, 7 ABSTENTIONS (dont Ensemble)

13.2 Actualisation cotation IFSE

Ensemble : nous faisons un vote de principe. Comme nos élu·es au CSA, nous voyons là combien ce système est complexe à mettre en œuvre et à faire vivre. Nous votons contre par opposition de principe aux primes (RIFSEP). L'IFSE met les personnels en concurrence dans un contexte où les promotions sont devenues inaccessibles. L'IFSE commence à être important dans notre salaire et n'est pas pris en compte pour la retraite.

L'élu Unsa-Snptes reprend ces arguments à son compte.

VOTE : 24 POUR, 8 CONTRE (dont Ensemble)

14. Revalorisation de la grille de rémunération des personnels BIATSS contractuels

Le premier VP indique qu'il s'agit d'une actualisation plutôt que d'une revalorisation. La revalorisation du SMIC fait que les plus bas salaires se retrouvent sous le SMIC, la proposition est donc de revaloriser ces salaires automatiquement quand le SMIC augmente.

L'élu Unsa-Snptes souligne que le problème se pose aussi pour des personnels catégorie C, mais aussi catégorie B et A (1er échelon des assistants-ingénieurs, ASI).

Ensemble : nous rappelons notre revendication d'augmentation des salaires indiciaires : la hausse de 2 % du SMIC au 1er juin a entraîné le passage en dessous du SMIC de près d'un million d'agent·es : une bonne partie des collègues de catégorie C et même de plus en plus nombreux en catégorie B, voire A.

VOTE : 26 POUR, 6 ABSTENTIONS (Ensemble)

18. Fixation des droits d'inscription pour les étudiants en cycle préparatoire et cycle ingénieur à Polytech Nantes

Une note reçue par l'établissement mardi change les règles de fixation des droits d'inscription des élèves en école d'ingénieurs, ce qui concerne les étudiant·es de Polytech. Pour sécuriser les frais d'inscription de ces étudiant·es (notamment éviter une hausse mécanique pour les étudiant·es hors UE), une délibération est proposée.

Vote : pour à l'unanimité

19. Questions diverses

L'établissement s'empare de l'évolution des conditions climatiques.

La présidente salue l'engagement de tous les personnels.

La DGS intervient : il y a eu beaucoup d'incidents techniques. Les réflexions sur les bâtiments continuent. Il faut travailler à la création d'un plan de continuité des services pour éviter de se poser à chaque fois les mêmes questions.

Concrètement : un bilan sur ce qui a été mis en place avec les instructions données à tous.

Il faut préparer et anticiper : repérer les îlots de fraîcheur, revoir le rôle des SST, que faire pour télétravail et ASA et adaptation d'activité. Les BU ont été touchées. La DGS commence à lister un grand nombre de questions qui devront être réfléchies.

Ensemble : « On vit l'été le plus froid du reste de notre vie »... Nous sommes d'accord avec la démarche et sommes prêt·es à nous impliquer dans cette réflexion. Il est important d'accepter de mettre en autorisation spéciale d'absence (ASA) des personnes qui peuvent d'habitude télétravailler, mais dont les conditions de travail à la maison sont impossibles avec la canicule. Cela leur permettrait, par exemple, de ne pas rester chez elles.

Il faudra aussi accepter que lorsque des sites sont ouverts (par exemple, les BU), les collègues ne viennent pas toutes et tous sur site si les conditions de transports sont difficiles.

En revanche, garder des sites ouverts en toute sécurité pour les étudiant·es et personnels qui ont de mauvaises conditions de vie est aussi important.

Il faut intégrer dans la discussion les étudiants.

L'élue Union pirate souligne que des oraux qui se sont tenus pendant la première période de canicule en mai ont été très difficiles pour les étudiant·es comme pour les enseignant·es. Certain·es étudiant·es ont vraiment besoin d'être accueilli·es dans des endroits comme les BU en période de canicule. Il faut prendre des mesures au-delà des bouteilles d'eau. Il faut sensibiliser à la prévention en cas de malaise. Elle remercie les BU d'avoir proposé des « îlots de fraîcheur pendant cette période.